



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 26 de mai 2010

du 31 mai 2010

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET
DES LIBERTES PUBLIQUES**

**Publicité, enseignes et préenseignes
Création d'un règlement local de publicité
Demande de constitution de groupe de travail Le Trait et Yainville**

Sommaire

Sommaire	1
1. PREFECTURE de la Seine-Maritime.....	2
1.1. D.R.L.P. ---> Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques.....	2
10-0527-Publicité, enseignes et préenseignes - Création d'un règlement local de publicité - Demande de constitution de groupe de travail LE TRAIT et YAINVILLE	2

« NOTA : La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil
peut être effectuée sur le site Internet de la Préfecture
(www.seine-maritime.pref.gouv.fr
rubrique : publications légales - recueils des actes administratifs)
ainsi qu'en préfecture et sous-préfectures »

1. PREFECTURE de la Seine-Maritime

1.1. *D.R.L.P. ---> Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques*

10-0527-Publicité, enseignes et préenseignes - Création d'un règlement local de publicité - Demande de constitution de groupe de travail LE TRAIT et YAINVILLE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE ET DE L'ETAT CIVIL
Publicité, enseignes et préenseignes
Création d'un règlement local de publicité
Demande de constitution de groupe de travail

Par délibérations du 14 avril 2010 le Conseil Municipal de Yainville et du 29 avril 2010 le Conseil Municipal de Le Trait se sont prononcés sur la mise en place d'un règlement local commun de publicité et ont sollicité la création d'un groupe de travail afin d'instaurer cette réglementation, conformément à la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 modifiée relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes. Le Conseil Municipal de Yainville désigne pour participer aux travaux du groupe de travail chargé d'élaborer cette réglementation les membres suivants :

M. Jean-Marie Aline, maire de Le Trait : Président du groupe de travail ;
M. Philippe Lachèvre, adjoint au Maire de Yainville ;
M. Henri Kazmierczak, adjoint au Maire de Yainville ;

Le Conseil Municipal de Le Trait désigne pour participer aux travaux du groupe de travail chargé d'élaborer cette réglementation les membres suivants :

M. Jean-Marie Aline, maire de Le Trait : Président du groupe de travail ;
M. Michel RéGé, adjoint au Maire de Le Trait ;
M. Guillaume VLC, conseiller municipal de la commune de Le Trait.

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »

